

## *Le catholicisme canadien-français au XIX<sup>e</sup> siècle \**

par Pierre SAVARD

Tous les observateurs s'accordent à dire que la religion a joué un rôle capital dans l'histoire du Canada français. L'Église catholique y a été présente dans la plupart des secteurs de l'activité. La psychologie canadienne-française tant individuelle que collective en a été marquée profondément. De plus, le catholicisme canadien-français présente un cas original et intéressant. D'origine française, il se développe à l'ombre des institutions politiques britanniques dans un milieu nord-américain.

L'histoire du Canada français a été jusqu'ici le plus souvent axée sur l'évolution du nationalisme, et trop d'historiens n'ont étudié la religion que comme frein ou accélérateur de la prise de conscience nationale. Les historiens de la religion, pour leur part, ont écrit d'innombrables monographies de paroisses ou d'institutions et biographies, le tout habituellement dans un ton fortement hagiographique. L'histoire de la religion populaire reste à écrire. De plus, l'évolution récente du catholicisme canadien-français et la sécularisation de la société poussent les contemporains et les historiens à sous-estimer l'importance des problèmes religieux dans notre passé. Ajoutons que l'étude du XIX<sup>e</sup> siècle intéresse nos chercheurs de façon inégale: la première moitié du siècle, riche de promesses et fertile en événements comme ceux de 1837 et 1838, intéresse plus nos contemporains que la seconde moitié du siècle, période de consolidations conservatrices.

— I —

Les chercheurs qui ont étudié l'évolution religieuse du Canada français s'accordent pour y voir deux grandes périodes. La première va de la Conquête au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est un temps d'incertitudes. La seconde s'étend de 1850 à la fin du siècle et bien au-delà: l'Église catho-

\* Communication présentée lors du 13<sup>e</sup> Congrès international des sciences historiques de Moscou en août 1970, sous les auspices de la Commission internationale d'Histoire ecclésiastique comparée et dans le cadre des échanges sur le catholicisme dans les pays anglo-saxons au XIX<sup>e</sup> siècle. M. Pierre Savard est directeur du Département d'Histoire, Université Laval.

lique connaît alors un progrès sans recul et une situation de plus en plus solide.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation légale de l'Église catholique au Canada reste encore dans un état précaire. Cette Église se trouve dans une colonie sous l'autorité d'un roi protestant. Seule l'Église anglicane est officielle et établie. Certes, l'Église catholique reçoit l'appui des gouverneurs protestants qui, par exemple, versent une pension annuelle à l'évêque, mais cette situation ne laisse pas d'inquiéter. Le lieutenant-gouverneur Milnes n'écrit-il pas en 1800 que c'est là « une occasion d'attacher plus étroitement l'évêque canadien au gouvernement » ? En échange de cette protection, le gouvernement civil multiplie les interventions. Il demande aux évêques de faire faire le recensement des grains et le dénombrement de la population par les curés. Il exige mandements et lettres circulaires, et ce jusqu'en 1838. Le lieutenant-gouverneur Milnes puis le gouverneur Craig essaient même sans succès d'intervenir dans les nominations aux cures. Plus important apparaît le problème de la succession épiscopale. Encore en 1827, M<sup>re</sup> Panet rappelle au préfet de la Propagande que depuis la Conquête il a toujours été d'usage que le gouverneur choisisse le coadjuteur. Enfin, la subdivision de l'immense diocèse de Québec qui, vers 1800, comprend les Maritimes, le Bas-Canada, le Haut-Canada et l'Ouest constitue le plus bel exemple des entraves posées à l'expansion de l'Église catholique. Rome a acquiescé en 1790, mais Londres pose des obstacles. Lord Bathurst soutient, en 1819, que le titre de métropolitain accordé à l'évêque de Québec donnerait à ce dernier préséance sur l'évêque protestant. Créé archevêque par Rome, en 1819, Plessis doit garder son titre secret jusqu'en 1844.

Autour de 1800, la situation quantitative du clergé canadien est loin d'être brillante. En 1790, le nombre total des prêtres est à peu près ce qu'il était au moment de la Conquête, tandis que le nombre des fidèles a presque doublé. Il y a 75 paroisses sans curés et le recrutement sacerdotal est très faible. Signalons un appui inespéré : une cinquantaine de prêtres français qui ont fui la Révolution et viennent s'installer entre 1794 et 1805. Mais c'est bien peu et, entre 1800 et 1837, il n'y a aucune congrégation religieuse qui est venue au Canada, car la Conquête a entraîné la disparition des réguliers.

Nous connaissons mal ce clergé au plan qualitatif. Il semble proche de ses ouailles et respecté par elles. Sa formation théologique est sommaire. Son dévouement suscite l'admiration des étrangers comme Tocqueville ou Durham. Ces qualités n'empêchent pas les clercs de se diviser profondément sur certaines questions: les longues querelles des Sulpiciens avec l'évêque de Québec en témoignent.

Si on a pu parler de pacte aristocratique entre les seigneurs, le clergé et les dirigeants anglais avant 1800, accord dont l'Église tire profit, la situation change autour de 1800. La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle voit au Canada français la montée d'un groupe social nouveau formé des membres des professions libérales, avocats, notaires et médecins qui aspirent au pouvoir politique. En 1820, les membres de ce groupe dépassent en nombre ceux du clergé. Cette élite nouvelle, imbue d'idées libérales, conteste le *leadership* du clergé dans bien des domaines. Elle se lance à l'occasion dans des projets de réforme qui inquiètent les clercs: établissement d'écoles primaires hors du contrôle direct de l'Église, loi des fabriques où les laïcs auront une plus grande part à la gestion temporelle, etc.

Le rôle de cette élite apparaît nettement dans les insurrections de 1837 et de 1838, alors qu'une partie du peuple canadien-français se révolte pour des raisons à la fois sociales, libérales et nationales contre le gouvernement britannique. L'épiscopat et la plus grande partie du clergé prennent parti contre les révolutionnaires. Les historiens discutent encore âprement sur le rôle du clergé dans ces événements. Joua-t-il ou non un rôle décisif dans l'échec de l'insurrection? Après 1837 et 1838, une lutte à finir s'ouvre entre les radicaux irréductibles et le clergé, les premiers imputant au second la responsabilité de leur échec. La lutte va se continuer jusqu'à l'écrasement des forces libérales.

La vie religieuse de la première moitié du siècle est encore bien mal connue. On semble y trouver la continuation de la spiritualité qu'on connaissait sous le régime français, en matière de catéchèse et de liturgie au moins. La morale reste empreinte du rigorisme qui a marqué l'Église canadienne à ses débuts et qui règne encore en maître dans une Europe où ne triomphe que lentement la réforme ligurienne.

Les années qui vont de 1840 à 1860 peuvent être qualifiées de décisives. L'Église catholique perd ses dernières entraves avec l'acceptation

par Londres de la création d'une province ecclésiastique en 1844. Le concile provincial de 1851 témoigne de la vitalité et de l'effort missionnaire de l'Église dans tous les secteurs. Une immigration considérable des communautés françaises d'hommes et de femmes améliore, après 1840, la situation quantitative et qualitative du clergé. La montée de l'ultramontanisme, à Rome et en France, affaiblit la position des libéraux canadiens. Un chef religieux inspire et dirige la plus grande partie de ce renouveau, M<sup>sr</sup> Ignace Bourget, évêque de Montréal de 1840 à 1876.

— II —

La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle offre tous les traits d'un catholicisme en pleine expansion et qui a vaincu les obstacles. C'est alors que la cohésion entre la foi catholique et la nationalité canadienne-française atteint son zénith. L'ultramontanisme triomphe assez facilement dans un milieu où le gallicanisme manque d'appui solide depuis la conquête anglaise. Après l'échec des radicaux, lors de la poussée libérale et nationaliste des années 1830, le clergé réussit à reprendre son rôle de leader et propose une idéologie où le nationalisme linguistique et l'ultramontanisme religieux font bon ménage. Un clergé gagné de plus en plus aux idées ultramontaines, aidé de journalistes et d'hommes politiques, répand sans trêve l'idée que la seule voie de survie du Canada français passe par l'union étroite de la langue française et de la religion catholique. Thomas Chapais, journaliste écouté de l'époque, peut écrire: « Un Canadien français qui n'est pas catholique est une anomalie. Un Canadien français qui l'a été et qui ne l'est plus est une monstruosité. » Le clergé canadien-français, peu nombreux et souvent livré à lui-même, devient un corps abondant et discipliné. L'apport des vagues d'immigration française dans les années 1840, puis 1880 et enfin 1900, contribue à ce fait. Mais surtout le taux des vocations sacerdotales, favorisées par la création de plusieurs collèges-séminaires, monte en flèche. Il se stabilise autour de 1880 à un prêtre pour 520 fidèles. Le clergé canadien-français abondant encadre les colons qui vont ouvrir des régions nouvelles du Québec et du Canada, encadre les émigrants qui passent nombreux aux États-Unis et, à la fin du siècle, commence à répandre des missionnaires en Asie et en Afrique sous la protection du drapeau britannique.

La qualité du clergé s'améliore aussi grâce à des retraites ecclésiastiques suivies, l'organisation des grands séminaires, l'affirmation de plus

en plus nette de l'autorité épiscopale, et la réglementation minutieuse de la discipline ecclésiastique. L'esprit romain importé par les prêtres qui passent à Rome et occupent à leur retour des postes-clefs triomphe sans difficulté dans un clergé sans solides traditions gallicanes. Ce clergé reste proche du peuple dont il est issu. Pour des raisons tout autant sociales que religieuses, le statut de cleric est tenu en haute considération. Les collèges-séminaires, où sont instruits ensemble futurs clercs et futurs membres des professions libérales, contribuent puissamment à atténuer les rivalités.

La vie religieuse connaît des modifications considérables. Les effets de la Restauration religieuse touchent le Canada français par l'entremise des congrégations qui envoient des membres au Canada. La pratique devient plus assidue grâce à l'augmentation des effectifs du clergé. Les changements qualitatifs de la piété sont peut-être plus importants encore. Une piété chaude et extérieure se répand parallèlement à l'esprit romain et avec l'encouragement des papes et du clergé. La dévotion mariale est relancée, la dévotion eucharistique trouve un terrain des plus favorable, les centres de pèlerinage se multiplient dont Sainte-Anne-de-Beaupré constitue le meilleur exemple. La vieille morale rigoriste cède du terrain peu à peu. Le décret *Sacrosanta Tridentina Synodus* du 10 décembre 1905, par lequel Pie X encourageait la communion fréquente, sera fort bien reçu dans ce milieu bien préparé.

L'Église canadienne a à faire face à des difficultés durant cette période, en dépit de son brillant développement. L'émigration des Canadiens français vers les États-Unis, amorcée au début du siècle, continue malgré la longue dépression économique de 1873 à 1896. Toutefois, des prêtres canadiens-français suivent les fidèles. Mais, en définitive, ces pertes sont plus à porter au crédit du groupe national canadien-français du Québec qu'à celui de l'Église catholique.

Le mouvement d'urbanisation du Québec, qui s'accélère dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, peut lui aussi s'avérer une menace pour la religion traditionnelle. Ici encore le clergé encadre le peuple, et les structures paroissiales rurales sont à peu près intégralement transportées dans les villes. Le syndicalisme s'organise, au début le plus souvent en marge de l'influence confessionnelle, mais dès 1900 s'amorce le mouvement

de regroupement et de confessionnalisation des forces syndicales. Une génération de jeunes prêtres et de laïcs, influencés par l'encyclique *Rerum novarum*, jouent un rôle de premier plan de ce mouvement.

La colonisation qui continue durant toute la seconde moitié du siècle se fait sous la direction morale, voire matérielle, de l'Église. Les curés-colonisateurs paient d'exemple et suivent les colons partout. Quelque jugement qu'on porte sur l'opportunité économique et la rentabilité de ces entreprises, il faut admettre que l'Église catholique a su s'y adapter.

Dans ce contexte où l'Église catholique jouit d'une situation aussi confortable et apparaît à l'abri des difficultés extérieures qui paralysent d'autres groupes catholiques du temps (hostilité de l'État, désaffection des masses), on observe que les grands problèmes sont les dissensions internes. Tel le conflit d'intérêts entre l'Université Laval proche de l'archevêque et du Séminaire de Québec et les groupes montréalais soutenus par les Jésuites, qui aspirent à créer une autre université autonome dans cette ville devenue en 1900 la métropole du Canada. Ces querelles prennent vite une coloration idéologique. Face à l'archevêque Taschereau de Québec, taxé de libéralisme, se dressent les évêques Bourget, de Montréal, puis Laffèche, de Trois-Rivières, qui défendent les valeurs ultramontaines. La lutte libéraux-ultramontains imprègne tous les débats politiques du temps. Le pontificat de Léon XIII contribue à pacifier ces luttes qui ont de moins en moins de raison d'être, avec la montée de l'unanimité idéologique.

\* \* \*

A quoi attribuer cet épanouissement et cette prospérité de l'Église catholique au Canada français au XIX<sup>e</sup> siècle ? D'abord à des raisons d'ordre politique: les dirigeants britanniques ont compris qu'ils avaient intérêt à ménager l'Église catholique et, par là, à s'assurer plus aisément la fidélité du groupe canadien-français. Ensuite à des raisons qui tiennent à l'évolution du catholicisme lui-même: le Canada français connaît la Restauration catholique du XIX<sup>e</sup> siècle qui peut s'y épanouir sans contrainte. Enfin à des raisons d'ordre national: l'Église a réussi à faire coïncider ses objectifs fondamentaux avec ceux du groupe canadien-français, du moins après 1840.